



Syndicat National des Policiers Municipaux

Direction de la Communication

SNPM 1 / Mairie d'Orange 0
Nouvelle victoire du SNPM

Cannes, le 27 janvier 2010

COMMUNIQUE

Nos 3 collègues policiers municipaux de la mairie d'Orange, en grève de la faim depuis le lundi 25 janvier 2010 devant l'hôtel de ville de leur collectivité, ont été reçus ce matin en Préfecture de Vaucluse. Nos 3 collègues avaient entamé cette grève de la faim pour protester contre la mairie d'Orange qui leur avait infligé une lourde sanction financière par le retrait de leur prime mensuelle dite « ISF », soit près de 400 € par mois en moins sur leur bulletin de salaire.

La mairie d'Orange essayait de justifier cette décision par un arrêté municipal lié à la notation annuelle des fonctionnaires de police municipale.

Quand on veut tuer son chien, on l'accuse d'avoir la rage !!!

Nos 3 collègues intègres et loyaux, malgré les pressions permanentes de leur hiérarchie, ont toujours dénoncé les dysfonctionnements de la police municipale d'Orange et se sont battus pour que les Lois et règlements de la République s'appliquent dans leur collectivité. Ils en ont payé le prix fort avec le retrait de leur prime « ISF » et toutes les conséquences que cette sanction financière entraînait (précarité, plus moyen de faire face aux charges mensuelles, crédit...).

Il a été formellement déclaré ce matin par la Préfecture du Vaucluse que l'arrêté municipal, retirant la prime « ISF » de nos trois collègues, contenait bel et bien un vice de forme. Aussi, le Préfet du Vaucluse a transmis au maire d'Orange une lettre d'observation **rendant ainsi de facto l'arrêté municipal nul et non avenue.**

Dans ces conditions, nos trois collègues ont stoppé leur grève de la faim et notre organisation syndicale a retiré du parvis de la mairie le campement de fortune installé depuis lundi matin.

Mais que le maire d'Orange en soit convaincu, dans la mesure où il prendrait un arrêté municipal aux fins de sanctionner financièrement de nouveau nos trois collègues, des opérations « coup de poing » seront organisées dans sa commune et sous ses fenêtres, à la vue de tous les administrés, les commerçants, les médias...

La délégation nationale du **Syndicat National des Policiers Municipaux** présente sur place depuis lundi a invité le maire d'Orange à faire preuve de plus de discernement dans les sanctions. Elle a également déploré les propos déplacés de certains élus à l'égard de nos 3 collègues et a eu confirmation de la part du Directeur général des services de la mairie d'Orange qu'ils ne feraient l'objet d'aucune mesure disciplinaire.

Le **Syndicat National des Policiers Municipaux** fait savoir qu'il a déjà engagé 11 procédures contre la mairie d'Orange. 8 ont été gagnées par le syndicat, 3 sont toujours en cours d'instructions.

Quoi qu'il en soit, cette action « coup de poing », première du genre en France, a eu un retentissement national. Avec le **Syndicat National des Policiers Municipaux**, il n'y a pas de bla-bla, mais de l'action sur le terrain.

Il est important de faire savoir aux maires peu scrupuleux ce qui les attend, dans la mesure où ces derniers viendraient à prendre des sanctions illégales à l'égard de nos adhérents.

Le **Syndicat National des Policiers Municipaux** tient à remercier très chaleureusement les centaines de soutiens venus des quatre coins de la France et des DOM TOM à l'attention de nos 3 collègues. Il tient également à remercier les très nombreux administrés d'Orange et tous les commerçants qui sont venus les soutenir.

Pour eux, merci à vous.

SNPM 1 / Mairie d'Orange 0.

Le Bureau National

SNPM CFTC – Direction de la Communication – 21 Rue de Mimont – 06400 Cannes
Tél : 06 60 12 20 62 – Fax : 04 83 33 05 23 – Courriel : communication@snpm-cftc.fr

Site internet : www.snpm-cftc.fr